La pilule : un élément protecteur contre le cancer de l’utérus

Zitouni IMOUNACHEN - 2015-08-10 22:25:09 - Vu sur pharmacie.ma

Une étude britannique a révélé que la pilule contraceptive constitue un élément protecteur contre le cancer de l'endomètre (ou cancer de l'utérus). Les résultats de l’étude ont été publiés dans la revue The Lancet Oncology Journal.

Les chercheurs ont étudié quelque 27.000 femmes atteintes d'un cancer de l'endomètre dans 36 pays d'Afrique du sud, d'Amérique du nord, d'Asie, d'Australie et d'Europe. Ils ont calculé qu'en l'espace de 50 ans, quelque 400.000 cas de cancers de l'endomètre, sur les 3,4 millions recensés dans ces pays, avaient pu être évités grâce à l'utilisation de contraceptifs oraux, dont 200.000 au cours des dix dernières années (2005-2014).

« L'effet protecteur important des contraceptifs oraux contre le cancer de l'endomètre persiste des années après l'arrêt de la pilule », souligne pour sa part le professeur Valerie Beral de l'université d'Oxford, qui a coordonné les travaux. Elle ajoute que l'effet bénéfique existe même chez des femmes qui n'ont pris la pilule que pendant quelques années et se prolonge bien au-delà de la cinquantaine, l'âge auquel le cancer de l'endomètre – qui n'a rien à voir avec celui du col de l'utérus qui peut être dépisté par frottis – commence à se manifester.

Selon l'étude, la prise d'un contraceptif oral pendant 5 ans réduirait le risque d'environ 25 % d'avoir un cancer de l'endomètre avant 75 ans. Sa prise pendant dix ans diviserait pratiquement par deux le risque d'un cancer de l'endomètre, qui passerait ainsi de 2,3 cas pour 100 femmes à 1,3.

Mais si ces contraceptifs peuvent avoir un effet bénéfique sur le cancer de l'endomètre, ils accroissent le risque de développer certaines maladies cardiovasculaires (infarctus, accident vasculaire cérébral), rappellent des spécialistes dans un commentaire joint à l'étude.

Le débat se poursuit également sur les risques accrus de certains cancers qui pourraient être liés à la prise de contraceptifs oraux. En 2005, l'IARC, l'agence du cancer de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), estimait que la pilule était responsable d'une légère augmentation du risque de cancer du sein, du col de l'utérus et du foie mais avait un effet protecteur contre les cancers de l'ovaire et de l'endomètre.